



Offre culturelle urbaine en Europe : éléments de comparaison

Virginie Cremades

UMR 6266 IDEES, CNRS/Université de Rouen
Rue Lavoisier – 76821 Mont Saint Aignan, France
virginie.cremades@etu.univ-rouen.fr

MOTS - CLÉS

Agglomération
Europe
Offre culturelle
Analyse statistique
multivariée

RÉSUMÉ

Cet article synthétise les premiers résultats d'une recherche comparée sur l'offre culturelle urbaine en Europe. Prenant en compte une définition au sens large de la culture, l'offre est étudiée à travers un panel non exhaustif d'équipements culturels pérennes (musées...) et périodiques (festivals...), mais aussi des manifestations exceptionnelles (capitale européenne de la culture...). Elle porte sur un ensemble de 244 agglomérations européennes de plus de 200 000 habitants dans les 27 pays de l'Union Européenne, de la Suisse et de la Norvège. Le but de cette recherche est de voir si, à l'heure actuelle, dans un contexte de mondialisation, nous sommes face à une offre culturelle homogène ou différenciée dans les moyennes et grandes agglomérations européennes. Elle pose également la question du rôle de la hiérarchie urbaine et du rôle des fonctions urbaines dans cette offre. Des analyses statistiques multivariées ont été réalisées sur les données collectées. Les premiers résultats montrent un lien entre l'offre culturelle (quantitative) et la hiérarchie urbaine, mais il est nécessaire de le nuancer au niveau de sa diversité (qualitative).

KEY WORDS

Agglomeration
Europe
Cultural offer
Multivariate
statistical analysis

ABSTRACT

Urban cultural offer in Europe: elements of comparison

This article synthesizes the first results of a compared research on the urban cultural offer in Europe. Taking into account a definition in the broad sense of the culture, the offer is studied through a non exhaustive panel of perennial cultural (museums) and periodicals (festivals) equipments, but also exceptional events (European capital of the culture). A total of 244 European agglomerations of more than 200.000 inhabitants in the 27 countries of the European Union, Switzerland and Norway were studied. The purpose of this research is to see, at the present time and in a globalization context, if we are in front of a homogeneous or a differentiated cultural offer in the average and big European agglomerations. It also raises question of role of urban hierarchy and functions in this offer. Multivariate statistical analyses were used on data collected. The first results show a link between the cultural offer (quantitative) and the urban hierarchy, but which it is necessary to moderate it on the cultural variety's level (qualitative).

1. Introduction

La culture est au cœur des débats de la société. Sujet d'actualité, elle prend tout son sens sur le « Vieux Continent », riche d'un patrimoine millénaire. Cet intérêt pour la culture s'est accru depuis les années 1960, date à laquelle elle s'institutionnalise dans plusieurs pays européens (création du ministère des Affaires culturelles en 1959 en France, création du ministère de l'Éducation nationale et de la Culture en 1961 en Belgique,...). La culture représente des enjeux importants, à différentes échelles : européenne, nationale, régionale et locale et entre de nombreux acteurs : décideurs territoriaux, gestionnaires, politiques, artistes, publics...

Il existe de nombreuses recherches portant sur les politiques culturelles (*Council of Europe/ERICarts*, 2006), mais peu d'entre elles ont été réalisées sur l'offre culturelle au niveau européen. Il existe des comparaisons sur l'offre culturelle urbaine à l'échelle nationale sur les villes françaises (Lucchini, 2002), à l'échelle régionale sur l'Ile-de-France (Préteceille, 2000). À l'échelle européenne, une étude comparative récente porte sur un ensemble beaucoup plus large que les seuls équipements culturels. Elle s'intéresse au système urbain européen et aux fonctions métropolitaines en particulier. Elle prend en compte parmi d'autres domaines (économique, touristique...) le domaine culturel (Rozenblat et Cicille, 2003).

À l'heure actuelle, l'offre culturelle est influencée à la fois par la mondialisation et par des facteurs locaux. D'un côté, sous l'influence mondiale, les agglomérations vont essayer d'offrir une offre culturelle basique, identique (bibliothèque, salle de spectacle, ...) et vont tenter de se distinguer des autres agglomérations par une offre élevée en termes quantitatifs. De l'autre côté, sous l'influence locale, elles vont mettre en avant une offre spécifique (festival particulier, équipement labellisé...) et vont ici vouloir se différencier des autres agglomérations par la qualité de leur offre culturelle.

De surcroît, l'offre d'une agglomération dépend d'autres facteurs : sociétal (demande culturelle), politique (image culturelle véhiculée) et économique (impacts directs et indirects de la culture).

À l'échelle européenne, pouvons-nous parler d'une offre culturelle urbaine commune ou bien d'offres culturelles urbaines spécifiques ? Quelles sont les similarités et les différences observées ? Observons-nous des principes de fonctionnements particuliers, tels que des pôles spécialisés, des réseaux, ou bien encore des spécificités régionales ?

Nous verrons donc tout d'abord les trois notions clés au centre de notre recherche : « offre culturelle », « urbain » et « Europe », puis les données choisies et les méthodes utilisées pour tenter une mesure et une comparaison de l'offre culturelle. Nous verrons ensuite les premiers résultats et enfin nous évoquerons les perspectives de cette recherche.

2. Trois notions clés

2.1. Offre(s) culturelle(s)...

La notion de culture, riche de plusieurs centaines de définitions (Cuche, 1996), semble difficile à cerner. Il est donc nécessaire d'expliquer ce que le terme de « culture » sous-entend dans cet article. Pour identifier les orientations de l'offre culturelle et constituer un tableau de données comparable, nous devons définir la culture en adéquation avec la vision culturelle des 29 pays étudiés. L'Union Européenne ne précise pas de définition officielle comme, d'ailleurs, la plupart des pays européens. Quelques-uns en donnent une correspondant à un sens large de la culture (*Council of Europe/ERICarts*, 2006). Or une définition commune pour l'ensemble du territoire est nécessaire dans cette recherche, nous avons donc choisi une définition au sens large reconnue à l'échelle internationale. Elle a été formulée dès 1982 lors de la Conférence mondiale sur les politiques culturelles à Mexico. Elle figure dans la déclaration officielle de l'Unesco sur la diversité culturelle qui est approuvée à l'unanimité par les 190 Etats membres en 2001, dont l'ensemble des pays européens étudiés. Cette définition est conforme aux conclusions de la Conférence mondiale sur les politiques culturelles (MONDIACULT, Mexico, 1982), de la Commission mondiale de la culture et du développement (Notre diversité créatrice, 1995), de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement (Stockholm, 1998) et de la 31^e session de la Conférence générale de l'Unesco (Paris, 2001) qui a adopté à l'unanimité la déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle) (Unesco, 2002)¹.

Ainsi, en partant de la définition de la culture de l'Unesco, nous nous sommes plus particulièrement intéressés aux arts et aux lettres ainsi qu'aux modes de vie, puisque nous cherchions à cerner une culture urbaine actuelle appartenant au quotidien des européens.

¹ « Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »

L'intérêt porté à la notion de culture passe par l'étude de son offre, et plus précisément des équipements culturels, indicateur comparatif permettant d'étudier sa spatialité. Ces installations servent à la création et à la diffusion de la culture, elles peuvent être pérennes (musées) ou temporaires (festivals). Structurées, identifiables et localisables sur le territoire, elles permettent une certaine « mesure » de l'offre culturelle. Elles sont au coeur de quatre dualités de la culture, entre culture mondiale et culture locale, entre culture de masse et culture élitiste, entre service public culturel et industries culturelles et entre culture temporaire et permanente. Les équipements culturels sont au centre d'enjeux politiques, économiques et sociaux, notamment à l'échelle urbaine où ils sont préférentiellement situés.

2.2...urbaine(s)...

Cette étude est centrée sur l'offre culturelle urbaine. En effet, c'est sur le territoire urbain que vit la majorité de la population européenne, et sur lequel se situent principalement les équipements culturels. Nous avons choisi de les étudier dans les agglomérations, correspondant souvent au bassin de vie des urbains. Les équipements culturels semblent représenter un double enjeu au sein d'une agglomération : un enjeu interne, car certaines structures contribuent à la formation d'un sentiment d'appartenance au territoire de la population locale et un enjeu externe, car elles peuvent aussi parfois jouer sur l'image que reflète une agglomération. Ces équipements pourraient donc être importants en termes de « vitrine » culturelle, ils pourraient également influencer la notoriété ou au contraire l'anonymat de certaines agglomérations. Certaines agglomérations sont connues à travers un ou deux sites patrimoniaux célèbres. Ces enjeux sont exacerbés par une demande culturelle toujours plus forte, allant de pair avec l'augmentation du temps libre (diminution du temps de travail, allongement de la durée des congés...) mais aussi de l'accès aux loisirs (diminution du temps de trajet, augmentation des loisirs...). De plus, à cette échelle, ils pourraient contribuer à la qualité de vie de la population urbaine. En effet, la présence ou l'absence d'équipements culturels, en nombre et de qualité, dans une agglomération, semble parfois influencer le ressenti des urbains. Cet impact en termes de bien-être ou au contraire de mal-être de la population varie en fonction du besoin de cette dernière.

Un seuil, de plus de 200 000 habitants, a été choisi pour sélectionner les agglomérations. Il permet de disposer d'un panel de 244 agglomérations, de taille moyenne jusqu'aux métropoles (Paris, Londres). Un seuil inférieur aurait augmenté le nombre

d'agglomérations, et de ce fait, aurait accentué les difficultés de la collecte de données, tant au niveau temporaire qu'au niveau qualitatif. Nous avons utilisé deux bases de données distinctes sur la population pour connaître les agglomérations de plus de 200 000 habitants, celles de Brinkhoff et de Geopolis. Elles prennent toutes deux en compte la continuité du bâti. Les deux bases de données donnant parfois un nombre d'habitants différent pour la même agglomération, nous avons donc choisi les agglomérations dépassant ce seuil selon au moins l'une des deux sources. Cette étude des équipements culturels des agglomérations de plus de 200 000 habitants a pour espace le territoire européen.

2.3. ...européenne(s).

Ce territoire est à la fois enclin aux similitudes (territoriale, patrimoniale...) mais aussi aux diversités (linguistique, politique...). Les 27 pays de l'Union Européenne, la Suisse et la Norvège ont été choisis pour leur patrimoine culturel important et sauvegardé, mais aussi pour leurs liens historiques et frontaliers forts. Des différences se perçoivent notamment au niveau des administrations culturelles : fédérale (Allemagne, Belgique...); décentralisée (France, Suède...); centralisée (Grèce, Portugal...) ou déléguant ses compétences à des organismes quasiment autonomes (Royaume-Uni, Pays-Bas...) (Sticht, 2000).

Dans l'Union Européenne, la compétence culturelle communautaire n'apparaît officiellement qu'en 1992 avec le traité de Maastricht et sera élargie en 1997 avec le traité d'Amsterdam. On prête à Jean Monnet une phrase qui illustre toute l'importance que revêt la culture sur ce territoire, et ce, dès sa mise en œuvre lorsqu'il dit : « Si c'était à refaire, je commencerais par la culture ».

Mais étudier l'offre culturelle urbaine européenne soulève des questions sur la manière de la mesurer et de la comparer.

3. Essayer de mesurer et comparer l'offre culturelle

3.1. Choisir des indicateurs culturels comparables

Un constat s'impose au niveau des données culturelles disponibles au niveau local : il y a peu ou pas de base de données comparables. Des données sont disponibles par pays (Eurostat), voire par région mais elles sont souvent lacunaires, très générales ou très ciblées. D'ailleurs, un colloque

international a eu lieu sur le thème des « statistiques face aux défis de la diversité culturelle dans un contexte de globalisation » (Bernier et Lievesley, 2003). Au niveau européen, l'audit urbain est la source la plus importante de données locales, même si elles ne sont pas spécifiquement culturelles (www.urbandit.org). Elle comprend 250 indicateurs sur la qualité de vie pour un échantillon de 258 agglomérations. Elle ne prend pas en compte l'ensemble des agglomérations européennes de plus de 200 000 habitants que nous étudions, et de plus, de nombreuses données sont incomplètes.

Pour pallier le manque d'informations, nous avons choisi de créer un tableau de données culturelles au sens large, en prenant en compte différents équipements illustrant la variété culturelle urbaine, présente dans la majorité des pays européens. C'est ainsi que nous avons choisi un échantillon de 14 équipements culturels, permanents, temporaires réguliers (annuels ou bisannuels) et des manifestations exceptionnelles. Nous avons sélectionné des équipements très précis afin de pouvoir comparer nos données, qui, sauf mention contraire, ont été mis à jour en 2007.

Nous avons dénombré pour chaque agglomération les festivals du réseau *European Festivals Association*, les principaux festivals des arts de la rue publiés dans le Cahier Hors les Murs en janvier 2006, les festivals lyriques de l'Operabase, les festivals de cinéma d'animation du réseau ASIFA et les festivals de films du réseau *European Coordination of Film Festival*. Nous avons aussi noté le fait d'organiser la Fête européenne de la musique et le nombre d'expositions d'art parmi les plus fréquentées mondialement d'après le palmarès publié dans le Journal des Arts en 2004. Nous avons également comptabilisé les équipements touristiques de chacune des agglomérations mentionnés dans deux guides consacrés à l'Europe, l'un francophone, le Guide Vert Michelin Europe de 2003 et l'autre anglophone, the *Rough Guide to Europe* de 2005. De plus, nous avons comptabilisé les cinémas du réseau Europa Cinéma, les sites classés au patrimoine mondial par l'UNESCO et les musées d'art renommés et disposant d'un site Web d'après l'index d'Artcyclopedia. Enfin, nous avons observé les agglomérations participant ou ayant participé au mois culturel européen ou élues capitale européenne de la culture de 1985 à 2008.

Ainsi, nous avons créé un tableau de données nous permettant de cartographier l'offre culturelle à partir des 14 équipements mentionnés précédemment.

Nous allons voir les différentes méthodes employées pour tenter de mesurer et de comparer l'offre culturelle urbaine en Europe.

3.2. Quelles méthodes pour une comparaison de l'offre culturelle urbaine ?

Afin d'étudier, dans une approche comparative, l'offre culturelle des agglomérations européennes, nous avons choisi d'utiliser des méthodes simples pour observer la présence ou l'absence d'homogénéité culturelle sur ce territoire au niveau quantitative et qualitatif.

Pour appréhender l'offre en termes de quantité, nous avons donc, dans un premier temps, comptabilisé le nombre d'équipements pour chaque agglomération, variant de 0 à 226 pour Paris.

Nous avons aussi essayé de mesurer la qualité de l'offre par sa diversité en utilisant l'indice de Shannon. Cet indice est calculé en additionnant, pour chaque classe présente (catégorie culturelle) sa proportion (nombre d'équipements d'une catégorie culturelle sur l'ensemble des équipements culturels d'une agglomération) multipliée par le logarithme népérien de cette proportion. Plus l'indice est élevé, plus la distribution est équitable, l'offre présente alors une diversité. Il tend vers 0 lorsqu'une catégorie culturelle domine (spécialisation) et augmente à mesure que l'offre se diversifie. Nous avons ensuite réalisé une carte représentant cet indice et le nombre d'équipements par agglomération.

Après avoir observé les niveaux de quantité et de diversité, nous avons étudié l'offre culturelle de manière plus précise. Pour cela, nous avons réalisé des analyses factorielles sur l'ensemble des indicateurs culturels pour essayer de dégager des tendances.

Nous avons choisi de comparer les agglomérations en fonction de leur offre culturelle brute à l'aide d'une analyse en composantes principales afin de rendre compte des tendances générales de la culture urbaine en Europe. Cette analyse met en évidence des situations atypiques par rapport au poids démographique des agglomérations.

Puis, nous avons essayé d'évacuer le problème posé par la dissymétrie de la taille des agglomérations qui influence le niveau d'équipement urbain à l'aide d'un quotient de localisation. Il correspond au rapport entre le nombre d'équipements d'une catégorie culturelle d'une agglomération divisé par le nombre total d'équipements de cette catégorie sur l'ensemble des agglomérations et le nombre total d'équipements d'une agglomération divisé par le nombre total d'équipements, toutes catégories confondues, de l'ensemble des agglomérations. Si le quotient est supérieur à 1, cela signifie que l'agglomération est spécialisée dans cette catégorie

culturelle, s'il est égal à 1, il n'y a pas de spécialisation et s'il est inférieur à 1, nous notons une sous-représentation de cette catégorie culturelle. Nous avons alors réalisé une nouvelle analyse en composantes principales à partir des quotients de localisation des équipements qui permettent d'observer les sous-représentations et les sur-représentations. Cette analyse a également été cartographiée.

Enfin, nous avons observé si des corrélations existaient entre les catégories touristiques étudiées et plusieurs indicateurs : économique, culturel, politique, touristique, de transport et démographique. Nous avons réalisé des régressions multiples et un graphe des résidus permet de noter les agglomérations qui sont suréquipées ou sous-équipées d'après ces indicateurs.

Nous allons détailler les premiers résultats de cette étude.

4. Résultats

4.1. Hétérogénéité de l'offre culturelle urbaine européenne

D'après la figure 1, le nombre d'équipements et la diversité (calculé par l'indice de Shannon) semblent liés. Ainsi Paris et Londres cumulent un grand nombre d'équipements et une diversité importante. De nombreuses agglomérations disposent d'un faible nombre d'équipements culturels associés à une faible diversité, comme à Kosice (Slovenie) ou à Mulhouse (France).

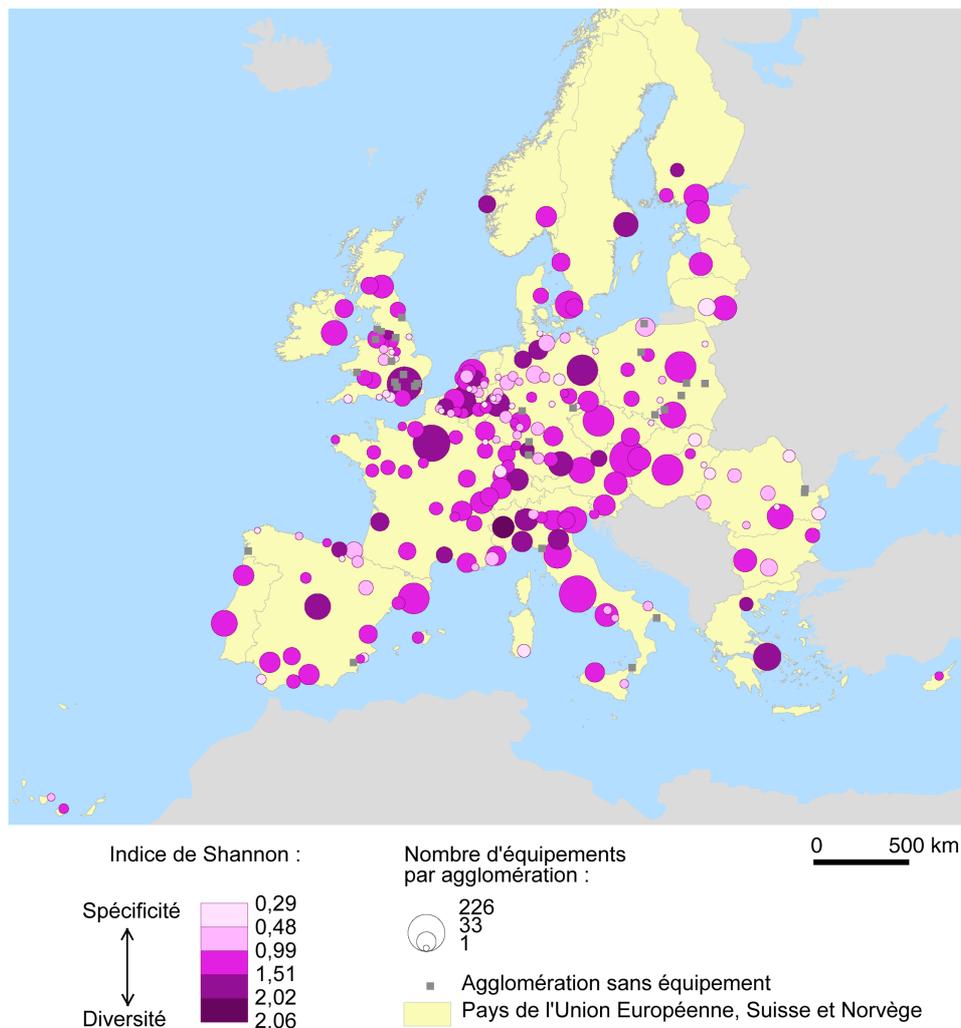


Figure 1. Quantité et diversité culturelles

Néanmoins, le coefficient de détermination entre ces deux variables n'est que de 0,21. Ainsi, certaines agglomérations se distinguent par une grande diversité sans pour autant disposer d'un grand nombre d'équipements. D'autres ont une offre importante en termes de qualité mais qui est peu diversifiée. L'agglomération de Turin (Italie) est celle dont les équipements sont les plus diversifiés selon l'indice de Shannon, or elle ne dispose que de 42 équipements. Sa diversité s'explique par le fait que ses équipements sont représentés dans 11 catégories culturelles parmi les 14 étudiées.

L'ensemble des capitales a une diversité proche, de moyenne à forte. En revanche leur nombre d'équipements varie considérablement. Il est très faible pour Nicosie (seulement 3 équipements), il est moyen ou légèrement supérieur à la moyenne pour la majorité des capitales, et il se renforce pour quatre capitales de l'Est de l'Europe (Varsovie, Berlin, Budapest et Prague) jusqu'au maximum pour Londres, Vienne, Rome et Paris.

Nous remarquons des concentrations d'agglomérations présentant une offre faible, en termes de quantité et de diversité, notamment au Royaume-Uni et en Allemagne.

Il est intéressant de constater qu'autour de pôles culturels, des agglomérations disposent d'équipements diversifiés. Elles ne sont donc pas complètement dominées, c'est le cas de Rouen près de Paris ou de Brighton près de Londres.

Après avoir noté une certaine hétérogénéité culturelle au niveau du nombre et de la diversité des équipements des agglomérations, nous allons approfondir l'étude de la variété des équipements culturels à l'aide d'analyses factorielles.

4.2. Le rayonnement culturel des capitales

Nous avons réalisé la première analyse en composantes principales avec les 14 indicateurs culturels et l'ensemble des 244 agglomérations. Le premier axe de l'ACP qui représente 42 % de la variance, montre l'offre culturelle en termes quantitatifs. Ainsi, Londres et Paris mais aussi Vienne et Rome arrivent en tête avec le plus grand nombre d'équipements culturels (figure 2a). Ces quatre agglomérations témoignent de l'effet de « vitrine » culturelle des capitales politiques. Elles sont d'ailleurs suivies de Berlin, Bruxelles, Budapest, Barcelone, Madrid, Athènes, Prague et Amsterdam, qui sont toutes (à l'exception de Barcelone) des capitales.

Le second axe, qui représente 9 % de la variance, nuance le premier axe en montrant une double

tendance au niveau de la qualité de l'offre (figure 2b).

Ainsi, d'un côté, Paris et Londres ressortent en tête de classement avec une offre pérenne caractérisée par un grand nombre de musées d'art reconnus disposant d'un site Web mais aussi par des expositions d'art de niveau international les plus plébiscitées par le public en 2004 (en rouge).

De l'autre côté, Budapest puis Cracovie, Brno, Riga, Ljubljana, Graz, Prague, Stockholm, Linz et Plovdiv, se distinguent par une offre plus temporaire, plus spécifique, caractérisée par des festivals de musique, théâtre et danse du réseau EFA et par l'organisation de la fête européenne de la musique, mais aussi par des événements exceptionnels avec la célébration du mois culturel européen (en bleu).

Nous avons observé avec l'axe 1 un « effet de taille ». Afin de le diminuer, nous avons réalisé une seconde ACP à partir des quotients de localisation.

4.3. Des spécificités culturelles d'agglomérations secondaires

Nous avons calculé le quotient de localisation des 14 catégories de chaque agglomération.

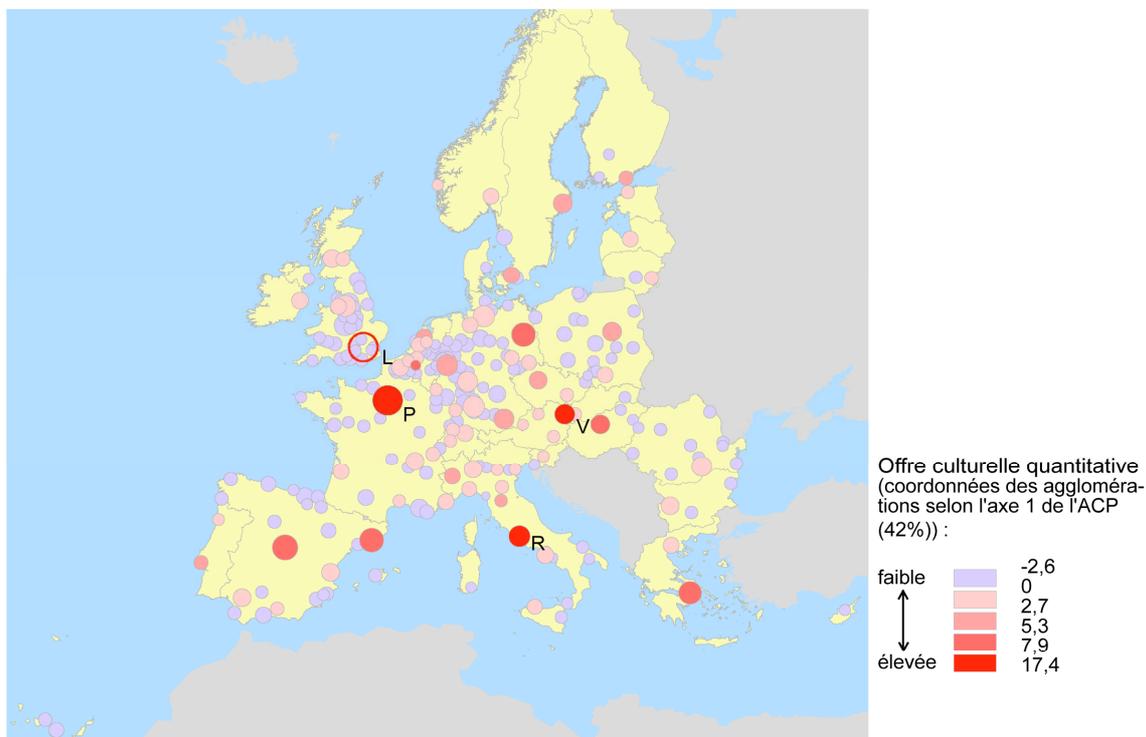
Le premier axe de l'ACP, qui représente 12 % de la variance, montre une double tendance. D'une part, certaines agglomérations (en bleu) ressortent par leur surreprésentation de cinémas du réseau Europa cinéma parmi leur offre culturelle, avec Nicosie en tête. D'autre part, d'autres agglomérations se distinguent par une surreprésentation en équipements touristiques selon le guide Vert Michelin Europe ou le Rough Guide to Europe (en rouge).

Le second axe de l'ACP, qui représente 10 % de la variance, montre une double tendance. D'un côté, les agglomérations de Béthune, Mons, Nicosie, Lens, Ploiesti et Le Havre (en bleu) ressortent avec une surreprésentation de sites inscrits au patrimoine mondial par l'Unesco et l'organisation de la fête européenne de la musique dans l'ensemble de leur offre culturelle.

D'un autre côté, les agglomérations de Leeds et d'Heerlen se distinguent par une surreprésentation des musées d'art parmi leur offre culturelle, suivies de Bilbao et de Tampere (en rouge).

Cette analyse permet de faire ressortir des spécificités culturelles d'agglomérations disposant de peu d'équipements mais d'une variété d'équipements particuliers. Il est intéressant de constater que la hiérarchie urbaine est nuancée au travers de la diversité de l'offre.

a. Offre culturelle dans les agglomérations européennes de plus de 200 000 habitants



b. Diversité culturelle dans les agglomérations européennes de plus de 200 000 habitants

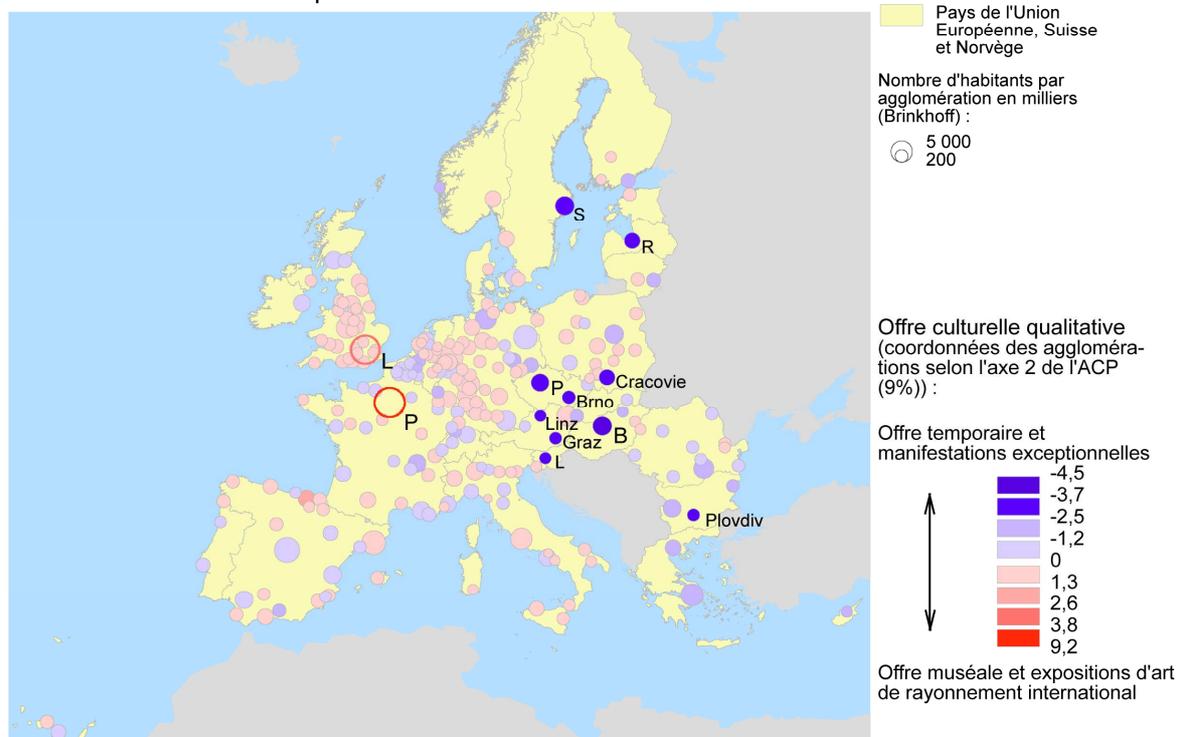
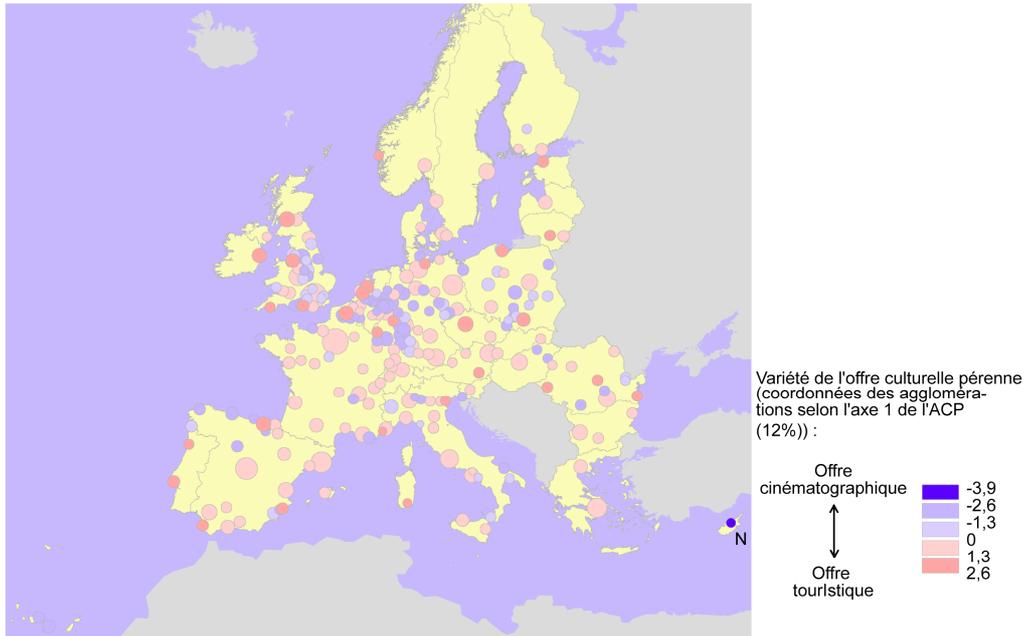


Figure 2. Offre et diversité culturelles dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants

a. Variété de l'offre culturelle pérenne dans les agglomérations européennes de plus de 200 000 habitants



b. Spécialisation culturelle entre offre temporaire et offre pérenne dans les agglomérations européennes de plus de 200 000 habitants

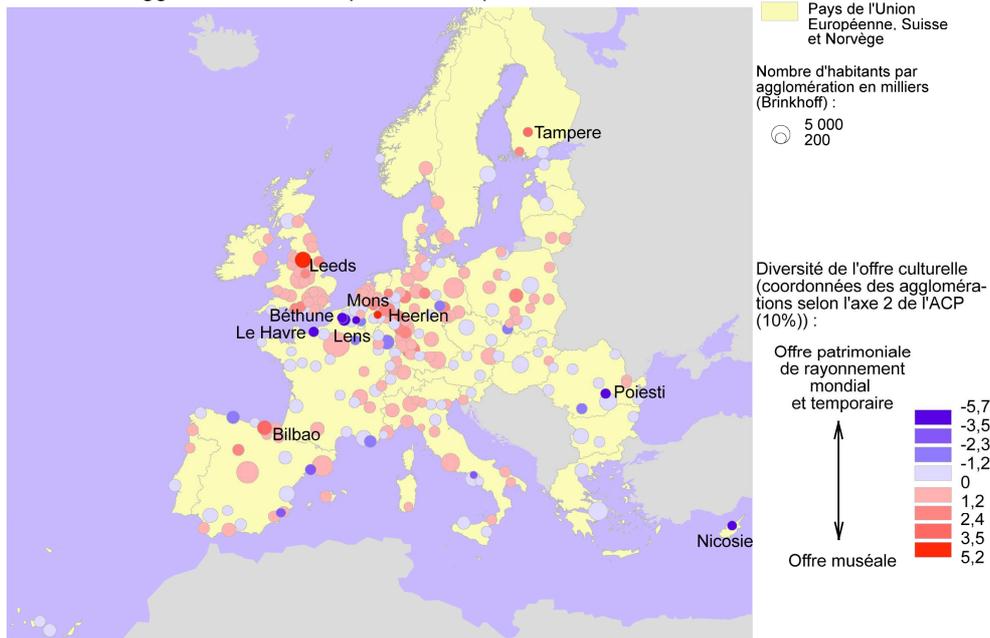


Figure 3. Des spécificités culturelles dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants

4.4. Des corrélations fortes pour la quantité mais faibles pour la qualité de l'offre

Pour mieux comprendre la répartition de l'offre culturelle en Europe, nous avons choisi différents indicateurs et nous avons calculé leurs corrélations avec les équipements culturels. Nous avons choisi

cinq catégories de variables : économique (produit régional brut, nombre de foires et salons, nombre d'entreprises classées au « international 500 Forbes » en 2003), culturelle (nombre d'expositions universelles), touristique (nombre d'hôtels et d'auberges de jeunesse), transports (nombre de passagers aériens) et démographique (nombre d'habitants).

Nous avons effectué des régressions multiples sur l'ensemble des indicateurs, après transformation en logarithme népérien (ln) car les données étaient distribuées de façon dissymétrique, puis nous avons analysé quels étaient les trois indicateurs les plus corrélés.

Au niveau du nombre total d'équipements culturels, le coefficient de détermination exprime 59 % de la

variation exprimée par la régression. Ainsi l'offre culturelle quantitative est bien corrélée avec l'ensemble des indicateurs

Nous avons représenté les résidus de la régression multiple concernant le logarithme népérien du nombre d'équipements culturels ainsi que de l'ensemble des indicateurs (figure 4).

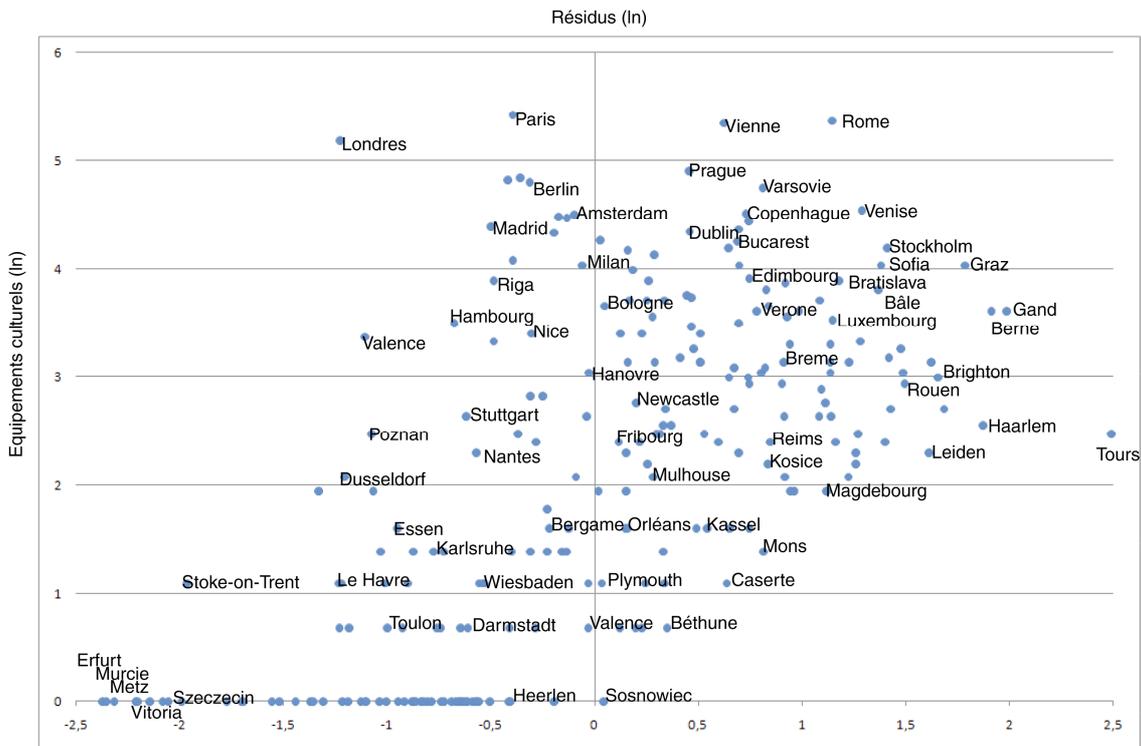


Figure 4. Résidus des nombres d'équipements culturels par agglomération (en logarithme népérien)

Il est intéressant de voir que les capitales ne disposent pas toutes de résidus positifs concernant le nombre d'équipements culturels. Ainsi, en fonction des différents indicateurs étudiés (économique, culturel, touristique, de transport et démographique), nous observons que la majorité des agglomérations européennes sont sous-équipées. Erfurt, Murcie, Metz et Vitoria sont les plus sous-équipées. Des capitales telles que Londres et Paris apparaissent également dans cette catégorie. D'un autre côté, nous notons que certaines agglomérations ont un suréquipement culturel. Ainsi, Tours, Gand ou Haarlem disposent des plus forts résidus positifs. Des capitales telles que Berne, Stockholm ou Rome apparaissent aussi comme suréquipées.

Plus précisément, ce sont les nombres d'auberges de jeunesse et d'hôtels (en ln) qui sont les plus corrélés aux équipements culturels (55 %). Si nous détaillons cette offre, le nombre d'équipements permanents

($r^2 = 0,58$) a une corrélation proche de celle des équipements temporaires ($r^2 = 0,54$). Nous notons que les manifestations exceptionnelles (Mois culturel européen et capitale européenne de la culture) ne sont pas corrélées à ces indicateurs ($r^2 = 0$). Nous avons ensuite observé la corrélation de l'indice de Shannon qui n'est que de 22 % avec l'ensemble des indicateurs.

Donc d'autres facteurs influencent la répartition de l'offre notamment au niveau qualitatif. C'est dans ce sens que nous souhaitons poursuivre cette étude.

5. Perspectives

Beaucoup de questions restent en suspens. Pourquoi certaines agglomérations ne suivent-elles pas la tendance générale ?

Ainsi, par exemple, 30 agglomérations ne sont pas équipées de structures culturelles parmi les 14 catégories étudiées. Cela ne signifie pas que ces agglomérations n'ont pas d'offre, elles disposent d'équipements culturels de base mais pas ceux que nous étudions. Nous avons commencé à les étudier de plus près pour voir si elles avaient des particularités. Ces agglomérations sont toutes de taille moyennes (moins de 510 000 habitants), 10 d'entre elles ont participé aux programmes URBAN I ou II (www.urbact.eu), la plupart sont situées en Europe de l'Ouest (12 en Grande-Bretagne, 4 en Espagne et en Allemagne, 3 en Italie et 1 en Finlande) et quelques-unes en Europe de l'Est (3 en Pologne et 2 en Roumanie). Onze d'entre elles disposent d'un port maritime ou fluvial et 20 sont caractérisées par des activités industrielles parfois en déclin. Ces activités sont une des pistes de réflexion à approfondir qui pourrait expliquer le fait que ces agglomérations ne possèdent pas d'équipement parmi les catégories étudiées, en supposant que la volonté politique de résoudre des difficultés économiques passe avant celle de développer l'offre culturelle dans l'ordre des mesures urbaines prioritaires.

6. Conclusion

Nous ne distinguons pas de différence européenne notable en termes Est/Ouest, ou Nord/Sud. Certains pays sont moins dotés que d'autres. Globalement les capitales s'en sortent mieux que les autres agglomérations. Quatre pôles culturels ressortent : Londres, Paris, Rome et Vienne. De nombreux festivals choisis dans cette étude fonctionnent en

réseaux (EFA,...). Des particularités régionales semblent également se distinguer. Comme nous l'avons vu, les régions de la Rhénanie du Nord Westphalie (Allemagne) ou des Midlands (Royaume-Uni) disposent d'un nombre d'équipements et d'une diversité faible voire très faible (figure 1).

L'offre culturelle ne fonctionne pas complètement comme un équipement banal. En termes quantitatifs, nous percevons l'influence de la hiérarchie urbaine. Les agglomérations les plus importantes ont tendance à disposer de plus d'équipements que les autres, mais ce n'est pas toujours le cas, l'exemple d'Essen l'illustre bien. Cette agglomération a un poids démographique très important en Allemagne, pourtant elle ne dispose que d'un nombre d'équipements culturels faible et d'un indice de Shannon inférieur à 1. Au contraire Bologne est une agglomération moyenne en termes démographiques en Italie, mais elle dispose d'un nombre d'équipements culturels important et d'un indice de Shannon supérieur à 1 (figure 1).

Il est intéressant de voir que les résultats obtenus diffèrent de ceux attendus généralement. En effet, bien que la hiérarchie urbaine soit visible, elle n'explique pas toute la diversité observée. Il semble que d'autres facteurs soient impliqués. Une étude approfondie grâce à un changement d'échelle devrait permettre de mieux comprendre la répartition de l'offre, notamment en termes qualitatifs. Ainsi notre recherche multi scalaire va se poursuivre avec une analyse plus fine des équipements culturels à l'échelle de la région Arcmanche puis au niveau de deux agglomérations Rouen (France) et Brighton (Royaume-Uni).

7. Références bibliographiques

- Bernier S., Lievesley D., 2003, Avant-propos, Colloque international sur les statistiques culturelles, Montréal, octobre 2002.
- Council of Europe/ERICarts, 2006, *Compendium of Cultural Policies and Trends in Europe*, 7th edition. <<http://www.culturalpolicies.net>>
- Cuche D., 1996, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Éditions la Découverte, Paris.
- Lucchini F., 2002, *La culture au service des villes*, Anthropos, Paris.
- Préteceille E., 2000, Les inégalités d'équipement culturel en Ile-de-France, in Pumain D, Mattei M.-F. (éd.), *Données Urbaine 3*, Anthropos, Paris, 173-187.
- Rozenblat C., Cicille P., 2003, *Les villes européennes, Analyse comparative*, La documentation française, Paris.
- Sticht P., 2000, *Culture européenne ou Europe des Cultures*, l'Harmattan, Paris.
- Unesco, 2002, *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*, 31^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO, 2 novembre 2001, Paris. <<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127160m.pdf>>